

# COMMUNE DE DICONNE

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 11 Janvier 2019

Sur convocation en date du 28 Décembre 2018 de Mr Robert COULON, Le Maire,

Le conseil municipal de DICONNE s'est réuni le 11 Janvier 2019 à 19 H 00.

- Membres afférents au Conseil Municipal 11
- Membres en exercice 11
- Membres présents 06
- Membres représentés 02  
Mr SASSOT par Mr COLAS et Mme JOUVENCEAU par Mr COULON.
- Membres absents 03  
Mme VEAU et Mrs BOUJON et BERGERAS

La séance est ouverte à 19 h 00 par Mr COULON Robert, Maire de Diconne,

**\*Secrétaire de séance :** Mr GAUDILLERE Félix

**\*Compte rendu du Conseil Municipal du 13 Décembre 2018 :**

Après lecture, il est approuvé à l'unanimité.

**\*Indemnités de fonction des élus :**

Suite à l'utilisation d'un indice erroné lors de la délibération du 26 octobre 2018 :

- Délibération visant à annuler celle du 26 octobre 2018 adoptée à l'unanimité.
- Nouveau vote relatif à l'utilisation de l'indice brut terminal de la fonction publique et de La valeur du point d'indice en vigueur adoptée à l'unanimité.

**\*Révision de la carte communale :**

Il convient d'apporter les précisions suivantes suite à la délibération du 22 juin 2018 :

La révision permettra de mettre en compatibilité le document d'urbanisme avec le SCOT de la Bresse Bourguignonne approuvé le 26 juin 2017.

Les objectifs poursuivis pourraient être développés en se conformant aux principes généraux du CU (art L101 à L103)

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**\*Préparation du bulletin municipal 2019 .**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 h 00

.

Le secrétaire de séance,

Mr GAUDILLERE Félix

Le Maire

Mr Robert COULON